



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-3

Ottawa, le 14 janvier 2008

### Avis de consultation

**Demande reçue**

**Peterborough (Ontario)**

**Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 4 février 2008**

Le Conseil a été saisi de la demande suivante :

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

#### Article    Requérante et endroit

1.    **CTV limitée**  
      **Peterborough (Ontario)**  
      **No. de demande 2007-1806-7**

1.    **Peterborough (Ontario)**  
      **No. de demande 2007-1806-7**

Demande présentée par **CTV limitée** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise (CKPT-FM) approuvée dans *CKPT Peterborough – conversion à la bande FM*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-99, 23 mars 2007.

La titulaire propose de modifier la licence en changeant la fréquence de 99,3 MHz (canal 257B) à 99,7 MHz (canal 259B).

La titulaire propose également de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en diminuant la puissance apparente rayonnée moyenne de 5 700 watts à 3 700 watts et en diminuant la hauteur effective de l'antenne (puissance apparente rayonnée maximale de 11 000 watts/hauteur effective de l'antenne de 75,3 mètres).

Le Conseil note que les changements techniques proposés entraîneront un changement mineur au périmètre de rayonnement autorisé.

La titulaire indique que les changements proposés résoudront l'interférence de la troisième adjacente avec la station CBCP-FM de la Société Radio-Canada qui opère au 98,7 MHz (canal 254B) à Peterborough.

*Adresse de la titulaire :*

9, Channel Nine Court  
Scarborough (Ontario)  
M1S 4B5  
Télécopieur : 416-332-4580  
Courriel : [dspodek@ctv.ca](mailto:dspodek@ctv.ca)

*Examen de la demande :*

59, rue George Nord  
Peterborough (Ontario)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions/d'observations**

**4 février 2008**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**  
[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion]

ou

**par la poste à l'adresse**  
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

**par télécopieur au numéro  
819-994-0218**

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

**Avis important**

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page

Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

#### **Édifice central**

Les Terrasses de la Chaudière  
1, promenade du Portage, pièce 206  
Gatineau (Québec) K1A 0N2  
Tél. : 819-997-2429  
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782  
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782  
Télécopieur : 819-994-0218

#### **Place Metropolitan**

99, chemin Wyse, bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5  
Tél. : 902-426-7997  
Télécopieur : 902-426-2721

#### **205, avenue Viger Ouest**

Bureau 504  
Montréal (Québec) H2Z 1G2  
Tél. : 514-283-6607

#### **55, avenue St. Clair Est, bureau 624**

Toronto (Ontario) M4T 1M2  
Tél. : 416-952-9096

#### **Édifice Kensington**

275, avenue Portage, bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3

Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274  
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional  
2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3  
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520  
Edmonton (Alberta) T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*